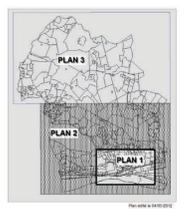




LÉGENDE

- SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE**
- Patrimoine naturel :**
- A1 Servitudes de protection des forêts soumises au régime forestier.
 - AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux potables et minérales - périmètre rapproché.
 - AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux potables et minérales - périmètre éloigné.
- Patrimoine culturel :**
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits.
 - AC2-1 Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits.
- SERVITUDES RELATIVES À LA SALUBRITÉ ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUES**
- Sécurité publique :**
- IS Plan de prévention des risques - Zone inondable de la Loire.
 - EL2bis Protection des digues de la Loire et de ses affluents
 - IS Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz.
- Communications :**
- EL3 Servitudes de halage et de marchepied, conservation du domaine public fluvial.
 - T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.
 - PT1 Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques.
 - PT2 Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.
 - PT2 Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles zones spéciales de dégagement, faisceaux hertziens.
 - PT3 Servitudes de protection relative aux télécommunications, communications téléphoniques et télégraphiques

PLU
 PLAN LOCAL D'URBANISME
PLU
 N°2
 PLAN DE SERVITUDES
LANGEAIS



Echelle : 1/7500e

A l'intérieur de ce cadre, seul le plan 1 fait foi.